



ASSEMBLEE GENERALE 2020



Le samedi 13 mars 2021

Association de Secours et de Placement des Animaux VOSGES

(suivant la loi de 1901) Déclarée au journal officiel le 06 juillet 1988 N° 27

Association reconnue d'intérêt général et agréée protection de l'environnement

131, rue du Château. 88800 BELMONT SUR VAIR

☎ : 03.29.08.90.63 E-Mail : courrier@aspa-vosges.com Site : <http://www.aspa-vosges.com>

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITES 2020	4
BROCANTE - VIDE GRENIER	4
PUBLICITE	4
LES OPERATIONS CADDIES	5
SALONS ET EXPOSITIONS.....	5
NOUVEAU BUREAU	5
SALARIE	6
TIG / SERVICE CIVIQUE	6
FORMATIONS – AGREMENTS - SUBVENTIONS	7
REUNION DIVERSES	8
CAMPAGNE DE STERILISATION	8
CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS DE PERSONNES DEFAVORISEES.....	9
COURSES DE CHEVAUX SUR LES HIPPODROMES	9
TURBO FLADRY FRANÇAIS	10
ENQUETES EFFECTUEES EN 2020	10
ANIMAUX SAUVAGES.....	11
PREVISION POUR 2021.....	13
RAPPORT FINANCIER	14
ELECTIONS PARTIELLES DU BUREAU.....	14
QUESTIONS DIVERSES	15



Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs,

Nous vous souhaitons la bienvenue à notre 32^{ème} Assemblée Générale Ordinaire.



Suite à la crise sanitaire que nous traversons, nous ne pouvons pas nous réunir à plus de 6 personnes au siège de l'association.

De ce fait, cette assemblée générale se déroulera exclusivement avec les membres du conseil d'administration.

Vous avez été très nombreux à nous retourner vos pouvoirs, de ce fait le quorum est atteint et nous pouvons donc effectuer cette Assemblée Générale.



Je déclare ouverte la 32^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'A.S.P.A Vosges qui a été déclarée au Journal Officiel le 06 juillet 1988.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

En 2020, nous avons effectué 5219 kilomètres.

Brocante - Vide-greniers

Habituellement, notre brocante ASPABroc est ouverte tous les deuxièmes dimanches de chaque mois d'avril à octobre. Mais à cause de la crise sanitaire et du confinement du mois de mars, celle-ci n'a pas pu se tenir avant le mois de juillet. Nous avons fait tout notre possible pour qu'elle ait lieu dans le respect des règles sanitaires exigées par le gouvernement. Nous avons donc mis à disposition des masques à la vente au prix de 1€ pour les personnes n'en ayant pas, ainsi que du gel hydroalcoolique à chaque entrée et sortie. Le sol était fléché avec des distances à respecter.

Malgré les difficultés auxquelles nous avons dû faire face, nous sommes heureux d'avoir pu organiser nos brocantes et de voir que nos visiteurs, venant de toutes les Vosges et des départements limitrophes, ont été nombreux et enchantés de faire des affaires à petit prix.

Nous n'avons pas économisé nos efforts pour améliorer notre communication, par exemple, en faisant de la publicité sur nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn) mais aussi auprès de nos contacts ou encore dans les différentes presses : écrite et audiovisuelle (télévision, radio et internet).

Un grand merci à toutes les personnes qui nous font des dons et permettent chaque année d'agrandir nos stocks désormais très diversifiés ainsi qu'aux clients qui viennent acheter.

Nous remercions le journal Vosges Matin, le journal de la Haute-Marne ainsi que la radio France Bleu Sud Lorraine pour leurs annonces qui nous apportent plus de visibilité.

Un grand merci également à tous les bénévoles qui font que ces brocantes rencontrent un tel succès. (Carine, Christelle, Claudine, Huguette, Jean-Claude, Muriel, Nadège, Nicolas, Sylvie).

Publicité

Cette année nous avons commandé 200 calendriers, ils se sont bien vendus chez nos partenaires tels que les vétérinaires, mais aussi grâce à nos bénévoles impliqués.

La vente de nos habits ayant bien fonctionné en 2019, nous avons recommandé des Tee-shirts et des débardeurs au nom de l'ASPA Vosges afin d'augmenter nos stocks et d'élargir le choix de tailles pour nos acheteurs.

Nos objets publicitaires, vêtements, stylos et clés USB sont à votre disposition si vous en voulez. Porter et vendre nos habits nous fait de la publicité.

Nous avons envoyé nos flyers dans 400 études notariales se situant dans des villes financièrement aisées tels que Cannes, Saint-Tropez, Deauville, etc. pour qu'ils aient la possibilité de proposer notre association lors d'un legs, d'une assurance vie ou autre.

Les opérations caddies

Entre deux confinements, nous avons quand même réussi à effectuer 2 collectes avec un total de 31 caddies (soit 38 caddies de moins que l'année dernière) dont :

- ✓ 11 caddies au Leclerc de Contrexéville en août (11 en 2019).
- ✓ 20 caddies au Leclerc de Golbey en septembre (40 en 2019 (20 sur 2 dates)).

Merci aux 8 personnes qui nous ont aidés ces journées-là : Christelle, Claudine, Huguette, Jean-Pierre, Jean-Claude, Muriel, Nadège, Nathalie.

Merci à tous les dirigeants et salariés de ces magasins qui nous autorisent et nous aident à effectuer ces collectes. Merci à toutes les personnes qui nous font ces dons.

Nous avons également obtenu, grâce à la générosité de monsieur DUPON Alain, directeur de Go Animation, de la nourriture sèche et humide pour chat.

De plus, l'association des commerçants de Contrexéville nous a fait don de nombreux cadeaux pour Noël contenant : arbre à chat, croquette, jouets, friandise, offerts par les clients des magasins participants.

Salons et expositions

Le 22 et 23 août nous avons exposé notre stand au salon animalier de la seconde chance à Saint-Dié-des-Vosges. Malgré le peu de fréquentations, nous avons eu 7 nouvelles adhésions.

Nous remercions Jean-Claude, Nadège et notre petit Lou qui ont tenu le stand sur ces deux jours.

Nouveau bureau

Après plusieurs week-ends à rafraichir la pièce qui était destinée aux archives, nous avons pu nous installer dans notre nouvelle salle de travail composée de 4 bureaux ainsi qu'une table de réunion, faisant office de table à manger pour notre personnel. Nous avons mis à disposition un réfrigérateur ainsi qu'un micro-onde afin que le personnel puisse se restaurer dans de bonnes conditions.

Salarié

Le CDD d'Alexias a été renouvelé pour un 33h00 par semaine, effectivement elle ne travaille plus les mercredis, mais en journée continue les autres jours de la semaine.

À cause du COVID-19, et du confinement débutant le 16 mars, Alexias était en télétravail jusqu'au 8 juin afin qu'il y ait toujours une personne présente par téléphone et par email ; mais surtout pour que le suivi des enquêtes et des projets en cours ne soit pas arrêté.

Nous remercions vivement Alexias pour ses compétences, son professionnalisme et son dévouement, nous avons la chance d'avoir une secrétaire très impliquée pour cette noble cause que nous défendons.

À partir du jeudi 5 novembre, Alexias, Elisa et Océane (nos services civiques) ont été en télétravail jusqu'au 15 décembre.

Nous essayons au maximum de rester en présentiel quand cela est possible.

Un grand merci à nos secrétaires pour la réactivité et la rapidité d'adaptation à travailler en distanciel (télétravail) pendant cette période difficile que nous traversons.

TIG/Service civique

Nous avons accueilli plusieurs TIG (Travail d'Intérêt Général) lors de cette année 2020.

Tout d'abord, un homme qui avait 70h00 à effectuer, il a notamment aidé au rangement pour le nouveau bureau. Nous avons été contraints d'arrêter ses heures de TIG, car il ne venait plus quand on le lui demandait et nous rappelait trop tard en inventant des excuses. Il lui restait 37h45 à faire.

Nous avons également une femme, qui a 210h00 à effectuer, elle fait notamment de la couture, elle défait le vieux TFF et en coud du nouveau. Elle participe aussi les dimanches de brocante.

Enfin un second homme, qui avait 70h00 à faire et qu'il a effectué en seulement 15 jours. Il a notamment décousu du TFF et nous a aidé à faire du rangement dans les bureaux.

Merci à ces personnes qui nous sont d'une très grande utilité.

En ce qui concerne les services civiques :

Marie a terminé le 13 juin 2020.

Nous avons accueilli Elisa le 15 juin 2020 en contrat de 35h pendant 7 mois. Elle a continué le dossier pour les écoles que Marie avait commencé et elle a participé à la mise en place de notre nouveau projet : La création d'une brigade anti-maltraitance. Elle a effectué son stage PSC1 consistant en l'apprentissage des méthodes de premiers secours le 17 juillet et a participé le 29 et 30 octobre à la formation civique et citoyenne dont le thème était : la discrimination, de quoi parle-t-on ?

Elle a ainsi pu découvrir ce qu'était réellement la discrimination, sa manière de se diffuser dans la société. Elle a notamment appris à déceler les comportements discriminants et discriminatoires. De plus, cette formation lui a permis d'échanger avec de nombreuses personnes en situation de services civiques. Elisa a terminé son service civique le 14 janvier 2021.

Le 5 octobre 2020, Océane nous a rejoints. Elle a un contrat de 35h pendant 8 mois. Sa tâche première sera de préparer, suivre les dossiers d'enquêtes et à les ériger pour les tribunaux. Au même titre, qu'Elisa, elle a participé à cette même formation civique et citoyenne.

Comme stipulé dans son contrat de service civique, elle dut effectuer son PSC1 qui correspond à une formation de prévention et de secours civique de niveau 1 le 4 février 2021. Elle terminera son service civique le 4 juin 2021.

Formations – Agréments - Subventions

Le 13 février 2020, nous recevons la reconnaissance d'intérêt général par le DDFIP (direction départementale des finances publiques des Vosges) et par le préfet le 19 mai 2020 ce qui facilitera le transfert de legs, donation et assurance vie auprès des notaires si nous en recevons.

Le 27 mai 2020, avec Alexias nous avons suivi une formation de 2h30 en visioconférence et le mercredi 23 septembre 2020 je suis allé à Epinal pour une formation de 8 heures. Le thème de ces formations était le démarrage du service civique pour appréhender et comprendre l'ensemble du dispositif Service civique. L'objectif étant de présenter toutes les modalités et les spécificités d'accueil de volontaires en services civiques au sein de sa structure.

Les samedis 10 et 24 octobre, Alexias, Nadège, Nathalie et moi-même avons participé, en visioconférence, à une formation de 3 heures chacune. Elle concernait les dons et les mécénats permettant à notre association de mieux cibler notre public et ainsi de pouvoir obtenir des dons et mécènes plus rapidement.

Le 5 novembre 2020, nous avons reçu une subvention de 2000,00 euros pour subvenir aux dépenses liées aux jeunes en services civiques, à savoir l'achat d'un ordinateur, d'une chaise de bureau, etc.

En novembre dernier, nous avons déposé notre projet refuge sur la « Fabrique Aviva ». Lors de ce concours, il y a plusieurs étapes : le vote du public, la sélection des projets régionaux et le passage devant le jury régional. Les trois projets ayant obtenu la meilleure note globale par région se verront attribuer la somme de 60 000,00 euros. Ensuite, le meilleur au niveau national remportera la somme de 100 000,00 euros supplémentaire.

Réunions diverses

Le 20 janvier 2020, Alexias, Olivier et moi avons effectué une réunion, dans nos locaux, avec le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et le JAP (Juge d'Application des Peines) pour évoquer notre projet ASPA Prop. Nous vous rappelons que ce concept consiste à nettoyer les bords de route et effectuer des travaux de rénovation dans les communes par des TIG qui seraient encadrés par un responsable de l'ASPA. Même si ces personnes paraissaient très enthousiasmées par notre projet, le JAP se pose des questions concernant l'encadrement de plusieurs personnes et le SPIP pose le problème du budget. Sachant qu'il n'est envisageable pour personne d'octroyer un budget assez conséquent pour démarrer notre action, l'ASPA Prop reste à ce jour un sujet en stand-by.

Le 22 juillet 2020, le conseil d'administration eut une réunion pour mettre en place un dispositif local d'accompagnement (DLA) avec un intervenant de chez Alter Ethic. Cet entretien a pour but de nous aider à trouver des financements auprès de divers mécènes, mais également de nous conseiller sur la gestion budgétaire de l'association.

Campagne de stérilisation

Cette année, nous avons débuté les campagnes de stérilisation plus tardivement que prévu, malgré cela, nous sommes intervenus dans 4 communes.

Les campagnes effectuées :

- BULGNEVILLE en septembre, nous avons capturé 23 chats, dont 11 mâles et 12 femelles. Les frais engagés pour cette campagne ont entièrement été réglés par la Mairie de Bulgnéville, y compris le montant des stérilisations.
- MIRECOURT en septembre : nous avons capturé 11 chats, dont 6 mâles et 5 femelles. La commune a prévu de refaire appel à nos services pour l'année 2021.
- ROBÉCOURT en octobre : nous avons capturé 13 chats, dont 8 mâles et 5 femelles.
- CLAUDON en novembre : nous avons capturé 10 chats, dont 2 mâles et 8 femelles.

Pour chacune de ces campagnes, nous avons capturé les chats le lundi, parfois aussi le mardi. Ils ont été stérilisés dans la semaine et relâchés le lundi suivant si leur état de santé le permettait.

En 2019, nous avons fait stériliser 34 chats, dont 21 chattes et 13 mâles dans quatre communes.

Pour 2020, ce sont 57 chats, dont 30 chattes et 27 mâles dans quatre communes qui ont été stérilisés. C'est plus que l'année dernière, et nous avons bon espoir d'en stériliser encore plus l'année prochaine. Grâce à la visibilité que nous avons sur les réseaux sociaux et également grâce aux articles de journaux, de nombreuses communes nous ont contactés pour obtenir des informations sur la mise en place d'une campagne de stérilisation.

Nous remercions Alexias, Élisabeth, Huguette, Océane, Pascale pour leur implication, ainsi que les vétérinaires pour leurs professionnalismes.

Campagne de stérilisation des chats de personnes défavorisées

En accord avec certains vétérinaires, nous accordons des bons de stérilisation aux personnes ayant de faibles ressources (ex : RSA).

En 2018, enchantée par notre projet, la fondation BATT et ASSOCIE a décidé de nous soutenir en nous octroyant un don de 4 500,00 euros.

Grâce à cette générosité, nous avons financé, en 2020, 5 stérilisations de 5 femelles. Il nous reste un budget de 1773,99 euros.

Depuis le début de ce projet en 2018, 42 stérilisations ont été effectuées, dont 8 mâles et 34 femelles.

Nous allons rechercher d'autres mécènes pour nous aider à effectuer encore plus de stérilisations, car de plus en plus de personnes défavorisées nous sollicitent.

Courses de chevaux sur les hippodromes

Le jeudi 30 juillet 2020, nous avons écrit à la nouvelle ministre de la transition écologique, madame Barbara POMPILI. Nous lui avons transmis le complément du dossier des courses hippiques relevant toutes les infractions relatives aux courses et explicitant les mauvais traitements qui y sont infligés.

Le 10 septembre 2020, le ministère nous a répondu qu'il avait pris connaissance avec attention de nos préoccupations et qu'il avait transmis notre correspondance au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

À ce jour, n'ayant toujours pas plus d'information de leur part, nous allons publier ce dossier sur les réseaux sociaux ainsi que sur notre site internet et nous continuons ce combat.

Nous vous rappelons que lorsque nous avons publié le premier dossier, ce dernier avait, à plusieurs reprises, été supprimé des réseaux sociaux et nous avons reçu de nombreuses réactions agressives.

Loup

Nous avons poursuivi un référé suspension, l'arrêté du 20 avril 2020 dans lequel le préfet de Meurthe-et-Moselle autorisa un berger à effectuer des tirs de défense simple contre le loup afin de protéger ses moutons, alors que ces derniers se trouvent dans un parc non protégé. Cette action en justice se fit aux côtés de Férus, One Voice, GEML, et consista à demander au juge d'empêcher l'exécution immédiate de la décision administrative que nous trouvions illégale au vu des circonstances de protection du troupeau.

Notre requête fut rejetée le 1er juillet 2020.

Nous avons aussi attaqué en justice l'arrêté préfectoral du 19 septembre 2018 autorisant à effectuer des tirs de défense contre le loup, afin de protéger un parc qui n'était pas bien protégé. Nous avons obtenu l'annulation de cet arrêté le 30 octobre 2020, malheureusement trop tard, car un nouvel arrêté l'avait déjà remplacé.

De plus, cela fait plusieurs mois que nous n'avons eu de nouvelles de LIBERTE, ce qui nous laisse présager qu'il eut été braconné.

Ce cas est semblable à GW1554m, ce jeune loup né en 2019, provenant d'Allemagne, ayant traversé les Pays-Bas, la Belgique puis la frontière du Luxembourg avant d'arriver en France, où il fut abattu dans notre département au Val d'Ajol en septembre 2020.

Turbo Fladry Français

Nous avons vendu :

- 11 200 mètres de TFF en Wallonie (Belgique) pour un montant de 10 825,00 euros.
- 1200 mètres de TFF à la Suisse pour un montant de 1 299,00 euros.
- 400 mètres de TFF à la DDT du Doubs pour un montant de 419,00 euros.
- 4000 mètres de TFF au service eaux et forêt de Wallonie pour un montant de 4360,00 euros.

Au total 16 800 m de TFF ont été vendus en 2020 pour un montant de 16 903,00 euros.

Aux vues de la prise de conscience de certains éleveurs sur le fait qu'il faut protéger leur troupeau de moutons en fermant correctement leur parc, ils font de plus en plus appel à nos services pour des conseils et pour acheter du TFF.

De ce fait, plusieurs TIG vont découdre et coudre du nouveau TFF, il faudra prévoir de racheter du tissu et du fils afin d'enrichir notre stock, car, à ce jour, il ne nous reste que 3 600 m.

Enquêtes effectuées en 2020

95 enquêtes ont été effectuées en 2020, 95 en 2019, 84 en 2018, 58 en 2017

- ✓ 46 concernant 79 chiens.
- ✓ 15 concernant 75 chats.
- ✓ 15 concernant 27 chevaux.
- ✓ 2 concernant 3 ânes.
- ✓ 5 concernant 10 bovins.
- ✓ 3 concernant 11 moutons.
- ✓ 2 concernant 21 sangliers.

- ✓ 4 concernant 28 lapins, pigeons, poules, canards et cochons.
- ✓ 3 concernant des renards, faisans, tortues, NAC soit 10 animaux.

Nous avons donc enquêté pour 264 animaux maltraités.

Lors d'une enquête chez une femme habitant à Charmes, nous avons constaté que cette dernière n'était pas en mesure de s'occuper de ses 32 chats. Nous avons donc décidé de lui en retirer 29 et de lui laisser les 3 chats pour lesquels elle avait le plus d'affection. Elle eut l'obligation de les faire stériliser et de ne plus en accueillir d'autres.

Le 15 novembre 2019, nous sommes venus chercher 19 chats, dont 2 mâles et 17 femelles. Nous avons dans un premier temps pris les femelles afin d'éviter toute reproduction, puis tous les chats ont été vermifugés, stérilisés et identifiés avant la mise à l'adoption.

Nous avons demandé l'aide de la Fondation Brigitte Bardot afin de régler les stérilisations et les identifications des 19 chats, celle-ci nous a été accordée.

Une chatte est décédée, car elle était trop faible, les 18 autres chats ont été adoptés par deux pour certains, par de bonnes familles, nous recevons régulièrement des photos via Facebook.

Le 10 juillet 2020, nous revenions chez cette femme pour saisir les 10 chats restant afin de les mettre à l'adoption. Une aide de la part de la Fondation Brigitte Bardot nous a de nouveau été accordée le 10 mars 2020 pour 9 chats, nous permettant ainsi de faire stériliser et identifier ces chats. À ce jour, tous les chats ont été adoptés et nous avons régulièrement des nouvelles d'eux.

Le 14 juillet, un chat a été déposé dans la véranda de Nicolas, nous l'avons emmené chez le vétérinaire de Bulgnéville, car il a dû être percuté par une voiture. Le vétérinaire l'a stérilisé et identifié, il porte le nom de Rutabaga. Il l'a également opéré de la hanche et nous l'avons dorloté jusqu'au retrait des fils. Le 28 août, Alexias, notre secrétaire l'adopta et le renomma Simba. À ce jour, sa broche a été retirée et il se porte à merveille.

Le 18 novembre 2020, nous avons déposé plainte contre 2 SDF à Nancy, ils vivent dehors avec leurs 3 chiens et leurs 2 chats. Les chiens ne sont pas identifiés, ils ont une nourriture inappropriée, ils doivent être couverts de parasites, car ils se grattent constamment. Les deux chats étaient tenus attachés avec une ficelle. Nous avons demandé la saisie de ces animaux.

Animaux sauvages

Le samedi 22 février 2020 à 20h30, Nicolas a transporté un renard d'environ 1 an chez le vétérinaire de Bulgnéville, car il venait de se faire percuter par une voiture, le vétérinaire a dû l'euthanasier, car il avait la colonne vertébrale brisée.

Le 5 mai nous apprenons que 11 sangliers ont été retrouvés entassés dans un fossé sur la commune de Hagnéville et Roncourt. D'après les constats du vétérinaire, les sangliers ont été percutés car ils ont

beaucoup d'os cassés et d'hémorragie. Nous constatons que dans le champ, il y a de nombreuses traces de tracteurs qui vont dans tous les sens.

L'OFB (Office Française de la Biodiversité) a fait les constats d'usage et a déposé une plainte.

Nous avons donc déposé plainte contre X pour acte de cruauté envers des animaux sauvages.

Le 3 octobre, Nicolas a téléphoné au gendarme en charge de l'affaire, l'enquête a été classée sans suite par manque d'éléments.

Le dimanche 20 septembre à 19h38, une personne me fait parvenir sur un de nos réseaux sociaux un lien du journal Vosges matin indiquant qu'une dizaine de sangliers sont écrasés volontairement par un véhicule à Dommartin les Vallois. Nous avons mené notre enquête et recueilli le témoignage d'une personne que nous avons reçu au sein de l'association. Cet homme écoeuré et visiblement traumatisé par ce qu'il a vu ne comprend pas pourquoi ces individus s'en sont pris ainsi aux sangliers.

Nous avons déposé plainte contre X pour acte de cruauté et chasse à l'aide d'un engin, instrument ou moyen prohibé aggravant les circonstances. Nous sommes dans l'attente d'une procédure.



PREVISIONS POUR 2021

Nous reconduirons les vide-greniers de Belmont-sur-Vair ainsi que les brocantes mensuelles tous les deuxièmes dimanches d'avril à octobre si nous le pouvons. Des panneaux publicitaires seront installés à l'entrée et à la sortie du village et nous respecterons les normes sanitaires.

Suivant les demandes, nous renouvelerons les opérations caddies.

Au vu du succès des lotos, nous envisageons l'organisation d'un ou deux lotos en 2021.

En janvier nous avons retiré le TFF et les pièges photo du parc à mont l'étroit. Dans l'année, il nous faudra également enlever le dernier TFF restant à Balléville.

Notre recherche d'un terrain pour la construction d'un refuge fourrière se poursuit. Nous attendons également la sélection de projets par La Fabrique Aviva afin de savoir si nous avons été retenus et si, de ce fait, nous aurions un budget assez conséquent pour débiter notre projet.

Pour 2021, nous avons le droit d'accueillir 6 personnes en services civiques. Deux jeunes nous ont rejoints et nous espérons pouvoir en trouver d'autres, car il y a beaucoup de travail et de projets qui attendent d'être menés à bien.

Nous avons lancé la BAMA Brigade Anti-Maltraitance Animale au mois de janvier 2021, mais toute l'équipe de l'ASPA Vosges travaille et développe ce projet depuis le mois de juin 2020. À ce jour nous avons des demandes pour la formation d'enquêteur et recevons également quelques dons.

Nous avons, depuis janvier 2021, réalisé un don d'objet publicitaire pour chaque adhésion au-dessus de 25€. Nous espérons que cela incitera les donateurs à être davantage généreux.

Nous avons passé plusieurs mois à travailler sur notre projet de nouveau site. Nous l'avons achevé dans sa majeure partie et espérons pouvoir le mettre en ligne dans les prochains mois. Ce site sera également doté d'une plateforme boutique en ligne nous permettant d'écouler nos stocks d'objets publicitaires tels que nos stylos, clés USB et vêtements ASPA Vosges.

Nous avons également bon nombre d'idées de projets qui sont à l'étude et qui attendent d'être explicitées, améliorées et validées. Le projet « école » en est un exemple ; nous souhaitons réaliser des interventions auprès des classes de primaires et de collèges afin d'informer les enfants sur ce qu'est la maltraitance animale. Pour cela, nous devons obtenir l'autorisation de la part non seulement des écoles, mais également de l'éducation nationale.

Vote du rapport moral



RAPPORT FINANCIER

Nathalie, notre trésorière, va vous présenter le rapport financier de l'année 2020 le bilan actif et passif, le compte de résultat et le prévisionnel 2021.

Vote du rapport financier



ELECTIONS PARTIELLES DU BUREAU

Les heures de bénévolats en 2020 sont de 1637 heures dont 1198 effectuées par le Président, 309h30 par les membres du CA et 129h45 par les bénévoles. Par rapport à 2019 il y a eu 345 heures de bénévolat en moins.

Conformément aux statuts de l'Association, nous avons à élire ou réélire chaque année une partie du Conseil d'Administration. Ses membres sont élus pour deux ans.

En 2020, le bureau était composé des membres suivants :

- Président : Monsieur Nicolas SIMONET
- Secrétaire : Madame Nadège SIMONET
- Trésorière : Madame Nathalie PIGA

Les Membres du Conseil d'Administration :

- Olivier KNOBLOCH

Cette année, nous avons à réélire deux membres du bureau : Madame Nadège SIMONET et monsieur Nicolas SIMONET.

Monsieur Jean-Claude ODILLE propose sa candidature au Conseil d'Administration.

DELIBERATION

Nouveau Bureau :

- Président :
- Trésorière :
- Secrétaire :

Membres du Conseil d'administration :

-
-



QUESTIONS DIVERSES

Nous vous remercions pour votre fidélité et votre générosité, sans votre aide, qu'elle soit financière, matérielle ou humaine, l'ASPA Vosges n'aurait pu devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Avec les nombreuses années d'expérience que nous avons acquises et le sérieux qui accompagne toutes nos actions, nous sommes fiers de voir celles-ci aboutir avec l'aide de nombreux partenaires tels que les vétérinaires, les services du Procureur de la République, les tribunaux et les communautés de Brigade de Gendarmerie mais également grâce à nos sponsors. Nous continuons et continuerons à lutter contre toute forme de maltraitance animale notamment à travers la Brigade Anti-Maltraitance Animale que nous avons créée cette année, et qui, nous l'espérons, contribuera au sauvetage de grand nombre d'animaux dans le futur.

Afin de maximiser notre efficacité, nous avons pour objectif constant d'améliorer notre dynamisme et d'élargir notre champ d'action de protection. Pour ce faire, nous avons défini comme étant une de nos priorités de rechercher des enquêteurs disponibles, motivés, consciencieux et dynamiques pour intégrer la BAMA.

N'hésitez pas vous aussi à prendre part à la vie active de l'association, en communiquant à son propos et en valorisant son image auprès du public. La considération que l'on nous porte est notre plus grande force.

Nous pouvons clore cette Assemblée Générale Ordinaire en méditant sur ces citations :

De monsieur Luther Standing Bear, chef amérindien des Sioux oglalas à la fin du XIXème siècle. « *Les animaux ont des droits - le droit d'être protégés par l'homme, le droit à la vie et à la multiplication de l'espèce, le droit à la liberté et le droit de n'avoir aucune dette envers l'homme* ».

N'oublions pas que notre meilleur moyen de faire avancer la cause animale est de demeurer actif, comme l'affirmait Albert Einstein physicien américain d'origine allemande :

« *Le Monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui le regardent sans rien faire* ».

Continuons donc de nous mobiliser et d'assembler les foules pour augmenter notre puissance d'agir.

Nous vous souhaitons un agréable week-end et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 33^{ème} Assemblée Générale.

La séance est levée.